

Le commentateur suit pas à pas la méthode de la règle. Les durées et montants critères sont tous les mêmes : 1 mois et 100 unités, leur produit est donc 100. Le produit des taux par les durées correspondant à chacune des parts A, B et C sont respectivement 35, 30 et 20, d'où les fractions $\frac{100}{35}$, $\frac{100}{30}$ et $\frac{100}{20}$, dont on fait la somme comme le prescrit la règle : $\frac{235}{21}$. On a donc :

$$A = \frac{100}{35} \times 94 \times \frac{21}{235} = 24; B = \frac{100}{30} \times 94 \times \frac{21}{235} = 28; C = \frac{100}{20} \times 94 \times \frac{21}{235} = 42$$

Le problème posé en exemple demande aussi de calculer le montant commun des intérêts. La règle est muette sur ce point et Gaṅgādhara propose d'utiliser une règle de cinq pour chacune des parts. Les calculs ne sont posés que pour la première part, voici ceux correspondant aux deux autres parts :

$$\left[\begin{array}{c|c} 1 & 10 \\ \hline 100 & 28 \\ \hline 3 & \end{array} \right], \quad \left[\begin{array}{c|c} 1 & 5 \\ \hline 100 & 42 \\ \hline 4 & \end{array} \right].$$

la méthode de la règle de cinq, on trouve bien le résultat indiqué.